

ANNEXE

L'Européenne De Cautionnement, société financière agréée par le comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement existe depuis 1928. Elle est aujourd'hui un acteur leader sur le marché du cautionnement des commerces de proximité en France.

Sa parfaite connaissance de ce marché est votre assurance d'obtenir un cautionnement dans les meilleures conditions.

Pour obtenir une réponse rapide d'un de nos spécialistes, veillez à ce que votre dossier de cautionnement soit correctement rempli et **vérifiez que l'ensemble des pièces justificatives soient jointes** (vous en trouverez la liste au verso de la présente page).

Code INSEE, profession / secteur d'activité à reporter page 2 (vous / votre conjoint)

PROFESSION		SECTEUR D'ACTIVITÉ	
10	Agriculteurs exploitants	EA	Agriculture, sylviculture, pêche
21	Artisans	EB	Industries agricoles et alimentaires
22	Commerçants et assimilés	EC	Industrie des biens de consommation
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	EF	Industrie des biens intermédiaires
31	Professions libérales et assimilés	EG	Energie
32	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	EH	Construction
36	Cadres d'entreprise	EJ	Commerce
41	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	EK	Transports
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	EL	Activités financières
47	Techniciens	EM	Activités immobilières
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	EN	Services aux entreprises
51	Employés de la fonction publique	EP	Services aux particuliers
54	Employés administratifs d'entreprise	EQ	Éducation, santé, action sociale
55	Employés de commerce	ER	Administration
56	Personnels des services directs aux particuliers		
61	Ouvriers qualifiés		
66	Ouvriers non qualifiés		
69	Ouvriers agricoles		
71	Anciens agriculteurs exploitants		
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise		
73	Anciens cadres et professions intermédiaires		
76	Anciens employés et ouvriers		
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé		
82	Inactifs divers (autres que retraités)		

◆ DOCUMENTS A JOINDRE

Tout document manquant retarde le traitement de votre dossier

Envoyez nous votre dossier de cautionnement, les pièces justificatives et les différentes demandes de cautionnement en même temps. Si vous êtes contraint d'envoyer vos demandes de cautionnement en plusieurs fois, il est inutile de remplir à nouveau un dossier de cautionnement et de nous faire parvenir des documents que vous nous auriez déjà envoyés.	JEUX ou PMU jusqu'à 5 000 €	JEUX ou PMU supérieur à 5 000 €	TABAC et/ou PRESSE	Cochez ici les pièces que vous nous joignez :
Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport, ou titre de séjour sur le territoire français)	✓	✓	✓	
Demande et autorisation de prélèvement remplie et signée accompagnée d'un RIB	✓	✓	✓	
Contrat(s) de cautionnement rempli(s) et signé(s) par vous-même et par le bénéficiaire de la caution	✓	✓	✓	
Copie de la promesse ou de l'acte d'acquisition du fonds de commerce ou du contrat de location gérance	✓	✓	✓	
Copie du bilan et du compte de résultat détaillés de votre prédécesseur ainsi que les annexes		✓	✓	
Copie de votre dernier avis d'imposition		✓	✓	
<i>En cas d'exploitation en société : copie des statuts</i>		✓	✓	
Bref résumé de votre parcours professionnel (CV)			✓	
Copie du compte de résultat prévisionnel			✓	
⚠ Très important – Justificatifs de votre apport personnel Les justificatifs à joindre doivent correspondre à ce que vous avez indiqué sur votre questionnaire et mentionner : - Le montant de chaque apport indiqué sur le questionnaire - L'origine des fonds telle qu'indiquée sur le questionnaire Si vous exploitez en société, veuillez joindre également les justificatifs d'apport de vos associés			✓	
Attestation bancaire de moins de trois mois indiquant le montant des prêts bancaires, leur objet et les garanties prises			✓	
Copie du bail commercial (ou bail précaire, convention d'occupation...)			✓	
<i>En cas de prêt de tiers (famille, fournisseur...) :</i> attestation de chacun des prêteurs. <i>En cas de prestations fournisseurs : copie du contrat</i>			✓	
<i>En cas d'achat des murs ou de parts de SCI : copie de l'acte d'acquisition (ou promesse, compromis, donation, succession)</i>			✓	
<i>En cas de mutation suite à divorce : jugement de divorce et copie de l'acte de liquidation des biens de la communauté</i>			✓	

VOUS DEVREZ FAIRE PARVENIR A L'EDC DANS LES 60 JOURS SUIVANT VOTRE CAUTIONNEMENT :

- Une copie de l'extrait de votre inscription au registre du commerce et des sociétés (extrait K BIS)
- Une copie des conditions particulières de votre contrat d'assurance professionnelle



Européenne de Cautionnement

18, rue de Saint-Petersbourg - 75008 PARIS

Tél. : 01 53 42 10 20 - Fax : 01 42 93 54 28 - www.eurocaution.net